



Succession enfants 1er lit

Par **kate 08**, le **13/06/2016** à **20:00**

bonjour!! merci de me répondre pour une situation un peu complexe Ma maman et mon papa,décédé,avaient acheté en commun une maison avec terrain.Mon papa étant décédé,ma maman a revendu le tout,sauf une parcelle de terrain sur lequel elle a fait construire un petit pavillon Je suis la seule héritière de mon papa,mais maman avait 2 enfants avant de se marier avec mon papa.Je voudrais donc savoir quelles sont les proportions d'Héritage,au décès de ma maman,en sachant que sur l'acte de propriété,après le décès de mon papa,il est noté:que ma maman et moi-même devenons en propriété conjointe et indivise Ce terrain sur lequel a été batie cette maison,m'appartenait,avec ma maman,et lorsqu'un bien est bâti sur un terrain qui vous appartient,ce bien vous appartient Dans quelles proportions pensez vous donc que ce bien puisse m'appartenir? Merci pour votre réponse